

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE membres titulaires et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, membres suppléants.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir: Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Christine DEL PIE, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

2017-03-25 Décisions prises par délégations

Rapporteur: Christian RAYOT

Envoyé en préfecture le 03/05/2017

Reçu en préfecture le 03/05/2017

Affiché le

ID : 090-249000241-20170413-2017\_03\_25-DE

Opérations	Libellé	Tiers concernés	Montant TTC	Président Vice- Président	Date
Zacs des Grands Sillons GRANDVILLARS	Entretien bassin de retention	BORDY	926.40€ (hors traitement des déchets)	C.RAYOT	23/03//17
Zac des Chauffours- DELLE	Entretien bassin de rétention	BORDY	1 790.40€ (Hors traitement des déchets)	C. RAYOT	23/03/17
Zac du TECHNOPARC- DELLE	Entretien bassin de rétention	BORDY	1 866.00€ (Hors traitement des déchets)	C.RAYOT	23/03/17

## Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

• De prendre acte du tableau ci-dessus des décisions prises par délégations.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.  Et publication ou notification le 13 MAI 201  Le Président,	Le Président,